

Strasbourg, le 14 septembre 2022

AP/CAT(2022)07

**ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES  
MAJEURS**

**RÉUNION DU BUREAU  
DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS**

**PAR VISIOCONFERENCE**

**RAPPORT DE REUNION  
5 septembre 2022 (9 h 30-12 heures)**

## **PARTICIPANTS :**

### **Membres du bureau :**

Mikaella Mala (MM) : présidente  
Alessandro Balducci (AB) : vice-président  
Anton Micallef (AM) : vice-président  
Nataša Holcinger (NH) : ex-présidente

### **Secrétariat du Conseil de l'Europe (CdE) :**

Krzysztof Zyman (KZ) : secrétaire exécutif d'EUR-OPA  
Catherine Emezie (CE) : membre du secrétariat d'EUR-OPA

## **1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR AP/CAT(2022)OJ06**

L'ordre du jour est adopté sans modification.

## **2. DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

Le secrétaire exécutif souhaite la bienvenue aux participants et les informe de quelques faits récents concernant l'Accord. À la suite du départ de Mme Braulio, qui a pris un nouveau poste, le 1<sup>er</sup> septembre, KZ est en voie de recruter une autre personne qui rejoindra le secrétariat d'octobre à décembre.

L'Accord fait actuellement face à un avenir incertain en raison du départ de la Russie du Conseil de l'Europe et du retrait annoncé de la Belgique au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les propositions de financement en 2023 ont été communiquées aux ambassadeurs des États membres, aux CP et au Comité des Ministres.

KZ précise que le CPC devrait utiliser les rapports de réunion et les recommandations pour donner des informations sur les actions de l'Accord aux autres parties prenantes nationales.

KZ informe le Bureau de la Conférence internationale sur les risques urbains (ICUR2022) tenue les 23 et 24 juin à Lisbonne à laquelle il a pris part et de la Conférence sur les systèmes inclusifs et collaboratifs pour la gestion des incendies de chaleur et des risques prévue les 20 et 21 octobre à Athènes, coorganisée par les autorités grecques et l'UNDRR. Cette conférence réunira des ministres de la Grèce, des Balkans et de la région méditerranéenne. KZ y assistera et fera le nécessaire pour qu'un expert prononce un discours liminaire.

En ce qui concerne le financement des projets en 2022, 92 560 K ont été alloués à plusieurs projets et contrats. En 2023, compte tenu de la réduction sensible du financement, les directeurs des centres spécialisés des pays membres auront la priorité sur ceux des pays non membres. Les centres seront toutefois encouragés à poursuivre leur coopération sur les projets, quelle que soit la situation financière de l'Accord.

## **3. PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS (CPC) ET DES DIRECTEURS DES CENTRES SPÉCIALISÉS**

KZ invite le Bureau à examiner le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion conjointe qui aura lieu les 17 et 18 novembre 2022 à Paris (AP/CAT(2022)OJ05). Le CPC se réunira le 17/11 pour discuter de questions pertinentes, à savoir les réunions statutaires et les rapports, et examiner la situation budgétaire. KZ et AM ont achevé la révision du Règlement intérieur qu'ils présenteront au CPC. Les documents de la réunion seront distribués six semaines avant la réunion. Le Règlement intérieur définira/distinguera clairement les rôles du secrétaire exécutif, du président, du Bureau et du comité dans sa composition plénière. Les priorités et le programme de travail de l'Accord seront arrêtés. Le 18/11, les directeurs des centres spécialisés présenteront leurs activités de 2022 et leurs réalisations ainsi que les propositions de projets pour 2023.

Des discussions thématiques porteront sur les priorités du plan à moyen terme 2021-2025, telles que les personnes handicapées, l'utilisation des nouvelles technologies pour mieux comprendre/traiter les risques, etc. Dans ce contexte, un expert pourrait être invité à faire un discours/exposé actualisé qui serait suivi d'une discussion.

Le 10 février, un sous-comité d'évaluation des propositions de projets composé de NH et de KZ (ainsi que du CP russe de l'époque) a été créé pour évaluer les propositions de projets des centres spécialisés. Il a diffusé toutes les propositions de projets auprès des CP pour qu'ils les commentent/examinent. Le secrétariat n'a pas reçu d'observations ni d'objections.

AB propose de favoriser le financement de projets collaboratifs par rapport à celui de projets individuels. KZ souscrit pleinement au regroupement des projets qu'il encourage, d'autant que les fonds disponibles sont limités.

#### **4. FONCTIONNEMENT DE L'ACCORD [AP/CAT\(2007\)32](#)**

KZ informe le Bureau des faits récents concernant l'Accord. L'Accord fait actuellement l'objet d'un audit externe portant sur la période 2018-2021 au cours de laquelle des résolutions ont été adoptées, des études externes ont été réalisées et la réunion ministérielle s'est tenue. KZ rencontrera la semaine prochaine les auditeurs auxquels il a aussi communiqué les coordonnées des CP et des directeurs des centres spécialisés qui recevront un questionnaire concernant la participation de leur pays à l'Accord. KZ souligne l'importance d'évaluer le point de vue des États membres en ce qui concerne les avantages perçus de l'adhésion à l'Accord. L'audit a aussi comme objet la restructuration éventuelle du service, car plusieurs autres divisions relevant du Service culture, nature et patrimoine culturel font aussi l'objet d'un audit.

#### **5. QUESTIONS DIVERSES**

KZ informe le Bureau de l'entrée en fonction, le 1<sup>er</sup> septembre, de la nouvelle directrice générale, Mme Maria Ruotanen (Finlande). Il précise aussi que Mme Maguelonne Dejeant-Pons a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> juillet.

NH annonce l'organisation d'un atelier sur le financement en partenariat avec l'UNDRR en octobre à Dubrovnik.

#### **6. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Les dates et le lieu de la prochaine réunion du Bureau doivent être confirmés.